



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : ACTE MODIFICATIF N°1 AU MARCHÉ
DE TRAVAUX DE VOIRIE, RESEAUX DIVERS ET
AMÉNAGEMENTS URBAINS, PASSE AVEC LA
SOCIÉTÉ SNTTP**

**DÉCISION N° DM-26-073
EN DATE DU 11 FEVRIER 2026**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-22-178 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre LEBEAU, Adjoint au Maire ;

VU la décision n°DM-25-392 du 17 novembre 2025 de signer le marché de travaux de voirie, réseaux divers et aménagements urbains, avec l'entreprise SNTTP (notifié le 27/11/2025) ;

VU le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres en date du 05 février 2026 donnant un avis favorable pour l'acte modificatif n°1 ;

CONSIDÉRANT que l'acte modificatif n°1 a pour objet de modifier l'article 4.2 du CCAP « Avances » en prévoyant la mise en place d'une avance dans les conditions précisées dans ce même article ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société SNTTP, sise 2 rue de la Corneille – 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS, représentée par Monsieur Mickaël CAVANNA, Président Directeur Général, l'acte modificatif n°1 au marché de travaux de voirie, réseaux divers et aménagements urbains.

L'acte modificatif n°1 n'a pas d'incidence financière sur le montant du marché public.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20260211-lmc1H13943H1-AR Date de réception en Préfecture : 11/02/2026 Date de Publication : 11/02/2026
--

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de l'urbanisme, des
grands travaux, de l'habitat et des travaux de
construction, d'entretien et de maintenance des
équipements publics,

Signé

Pierre LEBEAU

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20260211-lmc1H13943H1-AR
Date de réception en Préfecture : 11/02/2026
Date de Publication : 11/02/2026